

des voies de transit étroites (rues Jolivet et de la Fuye) et mise en place de voies mixtes piétons-cyclistes, alors qu'elles peuvent être séparées (pont de pierre, avenue de Grammont...).

La mise en consultation publique d'un projet de Plan de **Prévention du Bruit** dans l'Environnement (PPBE) par la Préfecture en décembre 2012 a permis de faire un autre constat : la directive européenne bruit ne s'applique toujours pas à l'agglomération tourangelle. En matière de bruit celle-ci est en périmètre de non-droit. Au regard de l'administration il n'existerait que deux seules sources de bruit issues de transport terrestre de l'Etat : l'A10 dans la traversée de l'agglomération et le tronçon de voie ferrée allant de la Ville aux Dames à la gare de Tours centre. L'AQUAVIT a répliqué par une déposition et un communiqué le 24 décembre.

Affaires à suivre, la vigilance sera de mise en 2013, bon courage et bonne année !

Association pour la **qualité de la vie** dans l'agglomération tourangelle  
aquavit37.fr – contact@aquavit37.fr - Adresse et adhésion en dernière page

Bulletin de l'AQUAVIT - Janvier 2013



## L'AQUAVIT SUR TOUS LES FRONTS...

L'année 2012 a été marquée en septembre par un renouvellement de Conseil d'Administration et du bureau de l'AQUAVIT. Cette transition s'est effectuée dans la sérénité. Jean-Michel Bouillet Président démissionnaire sortant souhaitait prendre du recul (et du repos) après cinq années durant lesquelles il s'était lourdement investi. Il reste des nôtres. Nous le remercions pour son action courageuse dans un contexte difficile du fait du poids des dossiers (chantier du tramway, rédaction du PLU...) et de la désaffection du militantisme environnemental bénévole qui n'est pas propre à notre association. Une nouvelle équipe prend le relais, soucieuse de promouvoir les objectifs et valeurs défendus par l'AQUAVIT depuis plus de 20 ans : avec détermination et ambition.

L'efficacité d'une Association est avant tout l'expression du dynamisme de ses membres. Aussi avons-nous fait du recrutement notre priorité immédiate. Les Tourangeaux qui partagent notre souci de **promouvoir le cadre et la qualité de vie** dans nos quartiers sont les bienvenus. Nous rappelons que l'AQUAVIT se veut citoyenne, indépendante, apolitique, sans subventionnement local, hors des milieux d'affaire et des réseaux de pouvoir. Du fait de la complexité croissante des dossiers à gérer nous cherchons à « recruter » en particulier ceux qui disposent de compétences spécifiques dans nos domaines d'intervention : urbanisme, patrimoine, architecture, transport, hydrologie, environnement, droit, botanique... Ils nous aideront à enrichir nos analyses et nos expertises.



**Aquavit**

Association pour la **qualité de la vie** dans l'agglomération tourangelle

Vous n'êtes pas adhérent ?  
Alors ce bulletin est pour vous !

J'adhère à l'AQUAVIT :

Nom :                      Prénom :                      Email :

Adresse :

Cotisation annuelle : 12 € membre actif, 18 € coupé, 6 € sans emploi et étudiant.

Fait un don de ..... € pour soutenir les activités de l'AQUAVIT.

Ci-joint un chèque total de ..... euros \*. Signature :

[\* : somme déductible des impôts (l'association étant agréée)]

Bulletin à retourner dûment rempli à l'AQUAVIT

Association pour la Qualité de la Vie dans l'Agglomération Tourangelle

29 rue Auguste Comte 37000 Tours ; Tél. 06-64-95-52-03

Président : François Louault ; Présidente d'honneur : Claude Guillaumaud-Pujol

Mieux connaître l'AQUAVIT ?

**Visitez et faites visiter notre site [aquavit37.fr](http://aquavit37.fr)**

Participez à une réunion mensuelle chaque second jeudi du mois aux Halles

Prochaines réunions les 14 février et 14 mars, salle 107

L'équipe nouvelle a également souci de renforcer les actions d'information et de sensibilisation du public. Notre site internet, régulièrement actualisé, s'est beaucoup enrichi, devenant une source d'information incontournable (aquavit37.fr). Tous les grands dossiers en matière d'environnement et d'urbanisme sont répertoriés. Des documents introuvables ailleurs y sont mis en ligne (dossiers d'Enquête publique, rapports divers), conformément à notre promotion de l'**Open Data**. Chacun peut y suivre nos interventions et nos démarches. Un bulletin de liaison (papier et Net) abordera régulièrement les dossiers chauds. Enfin l'AQUAVIT fait un travail de médiatisation permanent auprès des organes de presse (NR, Tribune de Tours, radios et TV locales) afin de diffuser ses propositions.

Mais c'est sur le terrain que nous concentrons l'essentiel des efforts. Ainsi la Mairie de Tours n'a aucunement tenu compte des réserves et recommandations émises par le Commissaire enquêteur sur le PLU adopté en 2011. De ce fait l'année 2012 a débuté par un véritable coup de force municipal cherchant à privatiser la reconstruction de l'**îlot Vinci**. L'AQUAVIT s'est associée au Collectif « Gare aux Tours » créé afin de contester ce projet. Nos adhérents ont pris une part active à une campagne d'information : tracts, rencontres avec l'Architecte des Bâtiments de France, avec des élus. Cette question constitue le thème central de ce bulletin.

Il a aussi été nécessaire de s'investir sur un projet de révision du PLU lancé seulement six mois après le vote de ce document par le Conseil municipal en juillet 2011. Notre action, qui n'était pas isolée, a permis de sauver de la destruction les bâtiments pourtant protégés de la **Closerie**, ancienne ferme du XVIIIème près de la place Pilorget. Sur le projet de **Femme Loire** nous avons renouvelé nos réserves, déjà formulées sans ambiguïté par le Commissaire enquêteur dans son rapport sur le PLU. Sa recommandation 17 demandait de « *surseoir à son implantation* ». Des motifs fondamentaux ont dicté notre position : l'AQUAVIT a toujours fait de la sauvegarde des sites exceptionnels sa priorité. Il en fut ainsi pour la défense de la vallée de la Choisille contre le chantier du périphérique. Il en est de même aujourd'hui du coteau de Rougemont au-dessus de Marmoutier à Ste Radegonde.

L'AQUAVIT s'est engagée dans une action collective exigeant la rénovation de la **passerelle Fournier**, ouvrage obsolète et dangereux. Déjà inscrit et budgété dans le plan quinquennal du PDU de 2003, ce projet a été maintes fois repoussé. Ces tergiversations deviennent insupportables et notre association a participé à plusieurs manifestations pour que soit construit un nouvel ouvrage ambitieux, véritable lien esthétique entre deux quartiers.

[suite page 7]

En ce qui concerne le **chantier du tramway**, nous rappelons notre préférence initiale pour un mode tram-train (défendu par le collectif « Convergence » en 2010). Ce choix se révèle aujourd'hui plus pertinent que jamais alors que Tours va être la dernière ville à inaugurer « son » tramway classique. Ce chantier que l'on nous avait promis exemplaire compte-tenu des retours d'expérience a été chaotique : 2 morts, plusieurs blessés, de multiples incidents, un impact commercial négatif. Actuellement l'improvisation éclate sur le **pont Wilson**. Après de multiples rebondissements la Mairie doit aujourd'hui modifier le plan de circulation sur cet ouvrage. Le dossier d'Enquête publique de 2010 prévoyait le maintien de deux voies de circulation sur le pont. L'AQUAVIT et l'association TCSP 37 s'étaient alors inquiétées de l'absence d'étude technique de faisabilité. Sur une question aussi grave puisqu'il y va de la sécurité et de l'avenir du pont de Pierre les citoyens sont en droit de connaître la vérité et les véritables motifs de ces vicissitudes. L'AQUAVIT réclame donc la transparence totale et la mise à la disposition des Tourangeaux des études techniques en génie civil préalables à l'autorisation des travaux.

Pour ce qui porte sur le **risque d'inondation du Cher**, nous déplorons l'inconséquence et l'irresponsabilité des élus et de l'administration. Les prescriptions sécuritaires du SDAGE ne sont pas appliquées à Tours. Dans l'attente des Etudes de dangers, les constructions nouvelles sont interdites dans les zones situées à l'aplomb des digues sur une largeur de 100 m/m de hauteur de digue. Pour échapper à cette contrainte, un subterfuge a été trouvé : les digues n'ont pas été classées par la préfecture. Donc la réglementation ne s'y applique pas, la Mairie de Tours peut délivrer des permis de construire en zone inondable pour « densifier » lourdement. Afin de stopper ces pratiques l'AQUAVIT a demandé à Monsieur le Préfet d'Indre et Loire de faire usage de son « contrôle de légalité » pour faire annuler deux permis de construire délivrés dans une zone gravement exposée au risque d'inondation en amont du pont Saint Sauveur, quartier des Deux Lions.

Lors du lancement de la concertation visant à réviser le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) fin novembre 2012 l'AQUAVIT s'est étonnée de la concomitance entre deux procédures : une révision partielle permettant la construction de deux tours-hôtels en **haut de la rue Nationale** dépassant les contraintes en hauteur du règlement d'urbanisme de 1998 ; une révision de l'ancien Plan de Sauvegarde dont les règlements ne s'appliqueront pas au périmètre de révision partielle.

Notre association est aussi intervenue pour dénoncer des entraves à l'utilisation des **mobilités douces**, ajout de dangereux contresens cyclistes sur

### 9 octobre 2012 – Open Data

Montpellier, La Rochelle, Bordeaux sont parmi les premières villes françaises à pratiquer l'Open Data, l'ouverture des données municipales aux habitants. Comme c'est parti, Tours sera l'une des dernières. Sur la page <http://aquavit37.fr/opendata>, l'AQUAVIT fait le point, exemple à l'appui, sur ce principe, cette démarche, cette volonté de transparence. Elle fait aussi le point sur la pauvreté de notre vie citoyenne locale en matière numérique.

### 1<sup>er</sup> novembre 2012 – Passerelle Fournier

Nous déplorons le manque de considération municipal pour relier les quartiers du Sanitas et Velpreau de manière pertinente, conformément aux nouveaux usages et aux objectifs du Plan Local d'Urbanisme. Nous ne comprenons pas que, parallèlement, la mairie s'engage dans des dépenses inconsidérées, allant jusqu'à envisager la construction d'une passerelle sur la Loire vers l'île Simon, inhabitée.

### Dépositions AQUAVIT Extrait - Dépositions AQUAVIT Extrait

### 17 décembre 2012 – Plan de Sauvegarde, Haut de la rue Nationale

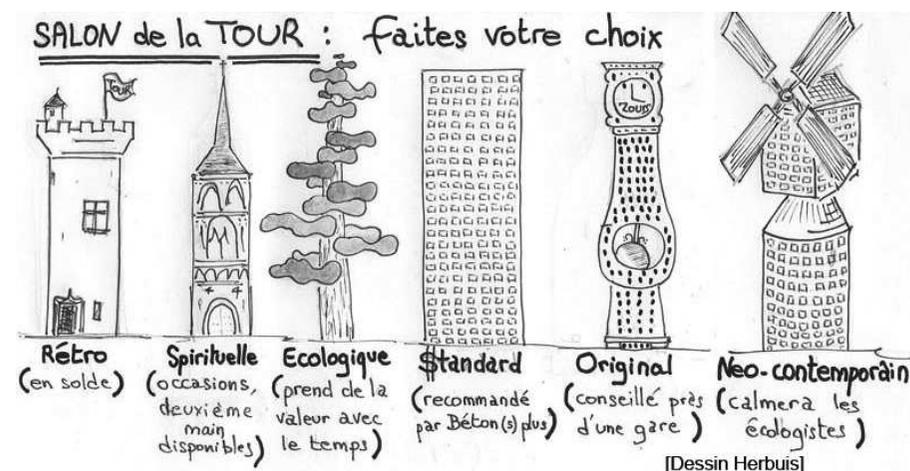
L'AQUAVIT s'étonne de l'agencement chronologique des plans de protection du patrimoine de Tours et de la cohérence de leurs contenus. Comment expliquer que la révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) du secteur sauvegardé lancé par un décret de février 2001 aboutisse simultanément douze ans plus tard à deux initiatives : une demande de modification partielle ciblée sur le secteur du Haut de la Rue Nationale (2011) et une procédure de révision générale (2012) ?

L'argument de la Mairie de Tours paraît pour le moins réducteur : « coordonner les travaux de restructuration de ce secteur (réalisation d'un Centre de Création Contemporaine et construction d'hôtels de luxe) avec le chantier du tramway ». Des motivations beaucoup moins avouables n'échappent pas :

- Autoriser la construction d'immeubles démesurés (7 à 8 étages) en plein cœur du secteur sauvegardé de la ville de Tours.
- Libérer les futurs promoteurs des contraintes architecturales du PSMV.
- Se dédouaner des exigences du PSMV (révision attendue pour fin 2013)
- Permettre une densification inadmissible en secteur sauvegardé.

## L'AQUAVIT et la reconstruction de l'îlot Vinci

Notre association regrette la gestion improvisée et erratique de ce dossier par la mairie de Tours depuis plus de quatre ans. Elle rappelle ici ses propositions urbanistiques et architecturales pour ce périmètre qui jouxte la gare.



L'îlot Vinci se localise dans l'hyper-centre de Tours sur une plate-forme intermodale tramway-train, au contact de la zone d'expansion récente du Secteur sauvegardé, fermant la partie sud d'un ensemble patrimonial de première importance : façade de la gare (classée), Centre International des Congrès, Place du Maréchal Leclerc, jardin Léonard de Vinci, jardins de la Préfecture, façades de bâtiments des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup>... C'est donc en élément encadrant de cette entité qu'il faut concevoir l'avenir de l'îlot Vinci et sa reconstruction. Et non dans un vague projet urbain mêlant des préoccupations plus ou moins cohérentes : l'avenir de la rue Blaise Pascal, la perception du quartier du Sanitas, l'intégration du tram comme « véritable moteur de ce projet » (cf. A. Gourdon tmv janvier 2012). Sur ce dernier point il eut été plus judicieux de réfléchir à l'impact visuel de la destruction du bâtiment médical de la SNCF prolongeant la gare rue des Aumônes, ou à l'implantation d'inesthétiques caténaïres longeant la gare de Victor Laloux sur la rue de Nantes.

Compte-tenu de l'importance des enjeux, la décision de confier la reconstruction de cet îlot à un promoteur privé (Bouygues Immobilier) est une faute. Elle débouche sur le projet architectural actuel (trois tours) qui ne prend en compte que des paramètres de rentabilité.

2011 avait été l'année du coup de force municipal contre la volonté exprimée par les habitants de ne pas construire de tour près de la gare (cf. enquête publique du PLU, sondage site NR, janvier 2012).

2012 a été l'année de l'enlèvement municipal. A coup d'effets de bluff médiatique (une prétendue Déclaration d'Utilité Publique par le préfet pour accélérer les expropriations) et en entravant l'accès aux commerces, la municipalité a tenté d'étouffer et de décourager les commerçants et propriétaires de l'îlot Vinci. Peine perdue, malgré une diminution très sensible de leur chiffre d'affaire, ils ont tenu bon. Ils ont refusé de se plier à une opération privée qui les aurait amenés à brader leurs biens.

[Dessin Herbuis]



L'AQUAVIT rejette ces perspectives. Elle souhaite une réappropriation publique de ce chantier, situé sur un espace public majeur. Elle demande la désignation d'un architecte paysagiste coordonnateur par l'A.B.F. ou la D.R.A.C. Celui-ci veillera à ce que le projet architectural respecte de strictes contraintes d'intégration patrimoniale et d'insertion paysagère. Les souhaits des centaines de Tourangeaux qui se sont exprimés lors de l'Enquête publique PLU en 2011 et qui ont fait l'objet d'une recommandation du Commissaire enquêteur devront être pris en compte.

L'AQUAVIT partage l'aspiration des riverains à des choix architecturaux respectueux des grandes volumétries voisines, dans la hauteur des bâtiments

enveloppant (R.C + 5-6 étages). L'îlot serait rénové dans le style des habitations qui le prolongent vers le boulevard Heurteloup, et en harmonie avec la gare. Celle-ci a fait l'objet de travaux d'embellissement considérables depuis quelques années (« lifting » réussi de la façade en 2006)... Elle n'a pas besoin d'être étayée par un signal urbain complémentaire, pâle réplique de la Tour Montparnasse ou du Crayon !

Les constructions devraient également respecter les spécificités fonctionnelles du quartier, qui ne peuvent qu'être que renforcées par la future bimodalité gare-tram : hôtellerie, restauration, services... L'idée de densifier le quartier de la gare mais aussi la rue Charles Gilles, la rue de Bordeaux et même la rue Blaise Pascal relève de l'aberration compte-tenu des dynamiques urbaines qui affectent les zones en périphérie de grandes gares.

La reconstruction veillera aussi à revaloriser les abords de l'îlot Vinci. La destruction du bâtiment médical SNCF rue des Aumônes donne une ouverture insupportable vers l'arrière gare (quais crasseux, supports de caténaires rouillés, station de lavage des wagons...). Demander à Monsieur Buren de cacher la misère par une clôture ajourée de plexiglas (19 m de long sur 7 m de haut) est indigne de son talent. Et cela obligera les voyageurs des quais ouest à un inutile détour. Cesser l'alimentation au sol juste avant la gare pour réintroduire les caténaires devant sa façade classée, incorporée au secteur sauvegardé, relève d'économies de bout de chandelles, eu égard à un budget pharaonique.

La qualité de vie se dégrade ou va se dégrader près de chez vous ?  
Il est possible d'agir ? Signalez-le à l'AQUAVIT (adresse ci-dessus) :

